



Conformément à l'arrêté n°30-2026-03-29-00001

Le tirage au sort des jurés d'assises pour les communes regroupées de :

- Belvézet, Bouquet, Fons-sur-Lussan, Lussan, Vallérargues
- Brouzet-lès-Alès, Les Plans, Saint-Just-et-Vacquières, Servas, Seynes,
- Castelnau-Valence, Deaux, Euzet-les-Bains, Martignargues, Monteils, Saint-Césaire de Gauzignan, Saint-Etienne-de-l'Olm, Saint-Hippolyte-de-Caton, Saint-Jean-de-Ceyrargues, Saint-Maurice-de-Cazevieille

aura lieu le **Mardi 9 juin 2026 à partir de 17h00 à ATOME rue Michelet,**
en présence des élus